



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal,

Etaient excusés(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine M. RUSE Serge donne procuration à M. DELIEGE Fabrice

Etaient absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Demande de subvention + plan de financement

Région Climaxion

Diagnostic structure et toiture pour panneaux photovoltaïques

Délibération n°2025 - 12

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 16
Présents : 13
Absents : 1
Excusés : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
28/03/2025

Date d'affichage
07/04/2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

07/04/2025

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement pour la mission de diagnostic structure bois et métal pour pose de panneaux photovoltaïques

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Diagnostic structure		11 560,00 €	2 312,00 €	13 872,00 €	
Subventions calculées sur le HT					
Région Climaxion	70%				8 092,00 €
FCTVA (arrondi à 16%)					1 849,60 €
Fonds propre de la commune					3 930,40 €
Total		11 560,00 €	2 312,00 €	13 872,00 €	13 872,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subventions,
ACCEPTE le plan de financement,
AUTORISE le Maire à lancer l'opération,

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2025.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

